

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 " " " six mois, 14 " "
 " " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 24 DÉCEMBRE 1868.

Bulletin politique.

La question de savoir s'il y aura une conférence des puissances signataires du traité de Paris, en 1856, est à l'ordre du jour de la presse. Il n'y a aucun motif de douter, dit à ce sujet le *Daily telegraph*, que la France et l'Angleterre n'acceptent l'idée d'une conférence ou d'un autre moyen diplomatique ayant pour objectif d'amener le rétablissement de l'état de choses qui a suivi la guerre de Crimée.

Nous nous associons à la confiance qu'exprime ici la feuille anglaise dans l'assentiment de la France et de la Grande-Bretagne, mais nous ne croyons pas qu'il soit dans le programme de la conférence de rétablir l'état de choses sur le pied où il se trouvait après la guerre de Crimée. En effet, soit par la marche des événements, soit par le concours des grandes puissances elles-mêmes, de nombreuses modifications seront opérées dans les rapports de la Turquie avec ses voisins, ne serait-ce qu'avec les principautés danubiennes et avec la Serbie qui se sont à peu près totalement affranchis des liens de suzeraineté qui les unissaient à la Porte. Mais ce qu'il importe aujourd'hui et ce qui fera l'objet des délibérations de la conférence projetée, c'est de constituer, entre la Grèce et la Turquie un *modus vivendi* qui écarte les éventualités de guerre qui, dès aujourd'hui, rendent à peu près impossible les relations entre les deux pays. Ne nous dissimulons toutefois pas combien sera laborieuse la tâche de la réunion diplomatique, en ce qui concerne le *modus vivendi* dont nous parlons.

C'est sans doute en vue de ces considérations que la *Presse libre* non-seulement ne croit pas à la réunion de la conférence, mais encore à la réunion de ses efforts dans le cas où elle se réunirait : « Si vraiment elle a lieu, dit la feuille viennoise, nous craignons fort que cette fois, elle ne se termine pas aussi rapidement que la dernière, par exemple, qui a réglé les affaires du Luxembourg. »

La question de temps est ici secondaire, le point capital est d'abord que la conférence ait lieu, ensuite nous verrons. Si les grandes puissances « veulent » que la paix du monde ne soit pas troublée du fait de la Grèce et de la Turquie, il faudra bien que le différend finisse lors même que Grecs et Turcs refuseraient de s'embrasser.

J. REBOUX.

La Grève de Genève.

Personne n'ignore l'existence à Paris de la société d'économie politique présidée par M. Charles Chevalier.

A sa réunion du 5 octobre dernier, la société possédait dans son sein, à titre d'invité, M. Dameth, professeur d'économie politique à Genève et à Lyon ; M. Dameth ayant été à même d'étudier *de visu* la grève organisée à Genève par la société internationale des travailleurs, fut invité par M. Chevalier à communiquer ses impressions à l'assemblée. Cette communication donna naissance à une discussion très-remarquable dont nous nous contenterons d'esquisser les faits principaux pouvant éclairer cette grave question des grèves qui intéresse à un si haut degré l'avenir des industries, la condition des ouvriers et aussi la destinée des nations.

Le 3 septembre 1866, s'ouvrait à Genève le congrès ouvrier international. Ce congrès, quoique composé de délégations ouvrières de tous pays, était organisé, réglé et prévu, presque dans ses moindres détails, par le comité central de Londres dont le programme peut se résumer en deux mots : « Guerre au capital. La seule force qu'ont les ouvriers c'est le nombre; cette force est annulée par la désunion des travailleurs. Constituons donc une union universelle des ouvriers et écrasons le capital par des grèves immenses, invincibles. »

Tel est le programme avoué hautement au congrès de Genève par un membre du comité central de Londres.

Nous verrons comment le comité cherche à détruire ce qu'il appelle la « dictature

du capital » en faisant peser sur la classe ouvrière la tyrannie la plus odieuse, la tyrannie de la force brutale.

La première tentative d'application de ce programme fut faite au printemps dernier dans la grève de Genève. Sous l'apparence d'une question locale de salaires, se cachait cette résolution froide et arrêtée de poursuivre tour à tour dans les diverses parties du continent et du monde cette mise à l'index du capital.

A Genève, il existe deux catégories de travailleurs : les uns appartenant à ce qu'on appelle les gros états, c'est à dire à l'industrie des bâtiments; les autres compris dans ce qu'on appelle la fabrique, ce que nous désignerons sous le nom d'*articles de Paris*.

La fabrique comportant avant tout le travail sédentaire, il était plus difficile à la société internationale d'avoir une action sur elle : aussi s'adressa-t-elle de prime abord aux ouvriers des gros états.

Une assemblée fut convoquée à jour et à heure fixes; de vastes processions circulèrent, drapeaux et tambours en tête; un décret dans les formes fut majestueusement rendu par l'assemblée et, à partir de ce moment, il fut décidé qu'on ne travaillerait plus jusqu'au jour où les patrons accepteraient l'ultimatum, fixé sans débat et sans entente préalable, par le bon plaisir de l'ouvrier.

L'assemblée délibérait dans la salle du Stand, au faubourg de la Coulevrenière; mais pour s'y rendre, on était parti en bon ordre du cercle de la société internationale d'où venaient ainsi l'impulsion et le mot d'ordre. Les murs de Genève étaient couverts de proclamations dans lesquelles on entretenait ouvertement le public de la nécessité de détruire le capital.

Comme compensation à cette humiliante nécessité imposée aux ouvriers genevois d'obéir à un ordre venu du dehors, on faisait sonner à leurs oreilles l'annonce de secours pécuniaires considérables.

Les ressources sur lesquelles avait compté l'association internationale lui manquèrent; de sorte, qu'au bout de trois semaines, la grève se trouva dans l'impos-

sibilité de soutenir la lutte par les moyens qu'elle s'était promis d'employer. On devait donc arriver à un arrangement, mais l'intervention de la société internationale formait un obstacle invincible. Les entrepreneurs alléguaient avec raison qu'ils ne connaissaient pas la société internationale et, d'un autre côté, les ouvriers, après avoir accepté cette tutelle et reconnu leur propre incapacité à conduire leurs affaires, n'étaient plus en mesure d'en ressaisir la direction. Leurs prétendus mandataires retenaient par tyrannie ce que les autres avaient cédé par faiblesse.

Dans une pareille situation, il ne fallait qu'un homme habile pour tout arranger. Cet homme se rencontra à Genève; ce fut M. Campario, chef de la police. Par son caractère aimable et sa haute impartialité, il s'était concilié le respect et l'amitié des patrons et des ouvriers.

Il déclara énergiquement qu'il ne connaissait point l'*Internationale de Londres*, et qu'il n'entendait traiter que directement avec les patrons et les propres délégués de chaque profession. Grâce à son énergie et à son esprit conciliant, M. Campario arriva à une entente complète et la société internationale fit contre fortune bon cœur en déclarant solennellement la grève terminée.

On a voulu faire honneur à la grève de Genève du calme qui n'avait point cessé de régner dans le canton et il sembla à quelques personnes que les différentes péripéties de cette lutte n'avaient point compromis les droits imprescriptibles de la liberté. Un pareil jugement ne peut qu'attester une complète ignorance des faits ou une regrettable complaisance à les apprécier.

Jamais en effet l'ordre et la liberté ne furent plus audacieusement violés que par ces visites domiciliaires faites dans les ateliers par les exécuteurs de la grève. On se présentait en force à la porte, qu'on se faisait ouvrir, et là des délégués criaient à haute voix : « On ne travaille pas ici ! » Si les récalcitrants qui professaient la prétention de s'appartenir à eux-mêmes étaient de bonne grâce, c'est que

toute résistance serait demeurée vaine dans l'impossibilité de se voir soutenus.

Restait la question des ouvriers du dehors. On comprend facilement qu'avec un état aussi peu étendu et si abordable il ne devait pas manquer de gens disposés à y chercher fortune et à remplacer les bras oisifs. Mais à peine débarqués, l'Internationale mettait la main sur eux; on s'emparait en quelque sorte de leurs personnes pour les conduire au siège de la société. Une fois arrivés là, il leur fallait s'en faire recevoir membres, sous peine de se voir exposer aux injures et aux mauvais traitements.

Les faits que nous venons d'exposer concluent-ils contre la liberté des coalitions ? nous ne le pensons pas. Mais ils sont un avertissement sérieux que patrons et ouvriers ne peuvent négliger. Ils doivent former une ligue puissante contre cette société internationale qui, sous une apparence trompeuse de libéralisme, est une atteinte directe à la liberté des patrons et surtout à la liberté de l'ouvrier.

Dans un prochain article, nous reviendrons sur cette question si controversée de la liberté des coalitions et nous dirons ce que doit constituer, selon nous, la protection de l'ouvrier contre le maître et du maître contre l'ouvrier.

LÉON DUMONT.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Vendredi, 25 décembre.

C'est le gouvernement prussien qui a mis en avant le projet d'une conférence pour régler le différend entre la Grèce et la Turquie; et nous lisons dans quelques journaux que la Prusse a voulu donner ainsi une preuve de ses intentions pacifiques. Nous ne voyons pas du tout en quoi cette proposition pourrait être une garantie des dispositions de la Prusse. Proposer la réunion d'une conférence pour régler les affaires d'Orient, ce sont des paroles diplomatiques qui n'engagent à rien et qui n'ont aucun rapport actuel avec les affaires d'Allemagne. Il est bien possible que la Prusse n'ait en cette circonstance agi que pour marquer les menées de la politique russe. Quant au projet de conférence, il ne nous paraît pas

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 27 DÉCEMBRE 1868.

— 4 —

LE TESTAMENT DE MA TANTE

Suite — Voir le Journal de Roubaix du 25 Décembre.

Les deux joueurs rayonnaient dans cette région idéale ou l'innocente passion de bégayer transporte ses fidèles. Parfois des mots, des phrases qui me semblaient appartenir à une langue inconnue frappaient mes oreilles.

— Soixante de princesses ! disait ma tante.

— Quatre-vingt de monarches ! répondait M. Gohin.

— Cinq cent ! exclamait triomphalement Mlle Séraphine.

Et sur ce chiffre cabalistique la partie semblait interrompue. Il y avait entre les joueurs un petit brouhaha des paroles interrompues, des réclamations plaisantes et des bouderies d'une minute. Puis la partie reprenait son cours.

A dix heures, le petites dents de fer blanc des marquois furent définitivement abattues, les cartes repliées, et M. Gohin ayant pris congé, nous regagnâmes nos chambres.

Je m'arrêtais respectueusement au seuil de ma tante où l'on ne m'offrit pas d'entrer. Agathe, me faisant signe de l'attendre, alla y donner un coup d'œil investigateur. Alors, bien sûre que rien ne manquait au bien-être de Mlle Séraphine, elle revint à moi, m'embrassa froidement au front et me poussa dans le cabinet vert qui devenait mon exclusive propriété.

Pauvre petit cabinet vert où j'ai tant rêvé et parfois bien amèrement pleuré ! je ne peux m'en souvenir sans un certain attendrissement.

A peine pouvais-je m'y mouvoir sans accrocher la couchette et l'unique chaise qui composaient son mobilier; et pourtant je m'y sentais à l'aise: j'étais chez moi.

Pris au pied de la lettre, ce mot : « chez moi » n'était même qu'une illusion. Une orpheline sans fortune n'a pas de chez elle. Mais ses dimensions exigües étaient si en rapport avec mes prétentions modestes, mon humble personnalité, que j'étais bien excusable en croyant que cet étroit asile m'appartenait en bien propre.

J'y passai, du reste, une première nuit paisible et bénie par de pieuses actions de grâces que l'adressai à Dieu, au seuil

de cette vie inconnue qui m'était si étrangement ouverte.

Agathe me mit dès le lendemain au courant des usages de la maison : ils étaient simples et d'une régularité monastique.

A neuf heures, après avoir aidé Marianne dans les soins intérieurs, elle me plaça dans les mains un petit plateau chargé d'une tasse de chocolat et d'un pain au lait, et m'indiqua la chambre de ma tante, à laquelle je frappai avec un battement de cœur.

C'est qu'elle était très-imposante Mlle Grisar, malgré son large visage épanoui, et qu'elle n'avait réellement de séraphique que son nom.

— Entrez, cria sa voix déjà connue. Ma tante était assise sur son lit, enveloppée d'un grand châle, ses deux mains potelées écrasées sur les draps blancs; sa tête, environnée de papillottes brunes, appuyée à un oreiller gigantesque.

Elle daigna sourire en me voyant si fort embarrassée de ma contenance.

— Déjà en fonctions, Nicette; mais c'est très-bien, cela.

— Avez-vous bien dormi, ma tante ?

— Dormi !... mais non... vous savez bien. Au fait, non, vous ne savez pas. Je ne dors presque jamais, souvenez-vous de cela.

— Ah ! mon Dieu ! et pourquoi donc, ma tante ?

— Agathe ne vous l'a pas dit ?

— Pas du tout.

— Ah ! ah !... fit-elle en étudiant ma physionomie; et bien, ma fille, c'est que j'ai une maladie de cœur très-avancée : que le repos m'est difficile, la position horizontale impossible... et qu'enfin, un

de ces matins on me trouvera morte dans mon lit.

— Eh ! ne parlez pas ainsi, m'écriai-je tout effrayée de cette sinistre prédiction.

Elle m'attira à elle... Je tendis naïvement le front, croyant qu'elle voulait me récompenser d'un baiser mon premier mouvement; mais ce n'était que pour me montrer mon visage pâle dans la glace placée en face du lit.

— Pourquoi devenez-vous ainsi de toutes les couleurs, Nicette ? demanda-t-elle.

— Mais, ma tante, vous dites si tranquillement des choses si... terribles.

— Vous trouvez ! je suis tranquille parce que j'ai la conscience nette et puis mourir quand il plaira à Dieu... Du reste, vous ne le verrez que trop.

— Mettez mon déjeuner là et allez aider Agathe; tachez, mon enfant, d'avoir son dévouement et son zèle.

Je sortis toute rêveuse, la tête inclinée. Ces mots alarmants : « maladie de cœur, mort subite » bruisaient encore à mes oreilles.

J'en parlai aussitôt à ma cousine, dont le visage se rembrunit. Elle s'arrêta net et me dit d'un ton aigre :

— Je reconnais bien là l'idée fixe de ma tante. Rassurez-vous, Nicette, Mlle Séraphine vivra encore cinquante ans.

— Oh ! fis-je, incrédule.

— Oui... et quarante-huit qu'elle possède déjà, cela ne fera-t-il pas un bel âge ?

Ce disant, elle me tendit un plumeau, m'ouvrit la porte du salon et me laissa seule.

J'étais fort inhabile à ce genre de travail, ne me souvenant pas d'avoir jamais

épousseté autre chose, en ma vie, que la tablette tachée d'encre de mon pupitre de pensionnaire.

A la fenêtre ouverte, qui donnait sur la rue de Paris, était encadrée une tête de jeune homme, tête blonde, ébouriffée, joyeuse, animée par des yeux bleus d'une franchise extrême où riaient l'esprit et la bonté. Je vis cela d'un coup d'œil, car la joyeuse figure changea tout aussitôt d'expression.

— Quoi ! ce n'est pas... Ah ! pardon, mademoiselle, je croyais avoir vu Mlle Agathe, dit une voix pleine d'une charmante confusion.

— Ma cousine m'a remis ses pouvoirs, et je partage ses fonctions, dis-je en m'approchant de la fenêtre où l'inconnu rougissait encore de sa méprise.

— J'ignorais ces détails, et dans le demi-jour... une robe noire...

— Mais vous m'avez fait une peur ! monsieur !...

— Vraiment ? que je suis donc étourdi ! je rentrai et comme d'habitude j'envoyai un regard et un bonjour chez mes voisines...

Agathe venait d'entrer et nous écoutait.

Par un hasard étrange, le jeune homme, qui, me voyant avoir cru la voir, en me parlant ne la vit pas.

— Monsieur Jacques, reprit Agathe, si vous avez à nous parler, veuillez entrer... il n'est peut-être pas très-séant de causer à cette fenêtre.

— Vous avez parfaitement raison, mademoiselle. Mais il n'entra pas.

E. DE CLUSSY.

(Revue du Monde catholique.)

(La suite au prochain numéro.)